

Poursuivre son projet

Une fois l'installation réalisée

- **Mettre en oeuvre son projet** d'installation.
- Demander le versement du 1^{er} acompte. **DJA DNA**
- A la fin des engagements, demander le versement du solde **DJA DNA**
- Se faire accompagner pour assurer **un suivi post-installation**.
- **Se former** tout au long de son activité.



A qui s'adresser ?

Pour plus de renseignements, contactez les conseillers du **Point Accueil Installation (PAI)** de votre département :

- **Ariège** : 05.61.02.14.00
- **Aude** : 04.68.11.79.97
- **Aveyron** : 05.65.73.76.76
- **Gard** : 04.66.04.50.01
- **Haute-Garonne** : 05.61.10.42.60
- **Gers** : 05.62.61.77.77
- **Hérault** : 04.67.67.95.98
- **Lot** : 05.65.23.22.64
- **Lozère** : 04.66.65.99.45
- **Hautes-Pyrénées** : 05.62.34.87.28
- **Pyrénées-Orientales** : 04.68.51.90.80
- **Tarn** : 05.63.48.83.83
- **Tarn & Garonne** : 05.63.63.51.53



S'installer
en agriculture



S'INSTALLER

en agriculture

LES DEMARCHES



S'informer et construire son projet

● Contacter le Point Accueil Installation

- S'informer sur les démarches, les personnes ressources, les aides et accompagnements, les formations.
- Réaliser un auto-diagnostic de son projet et de ses compétences.

DJA

● Acquérir des compétences nécessaires au projet

Se former, réaliser des stages, acquérir de l'expérience agricole, acquérir un diplôme agricole de niveau Bac.

DJA DNA

● Elaborer son projet d'installation

Contacteur des conseillers spécialisés et des agriculteurs déjà installés.

● Rechercher une exploitation, des terres, des bâtiments agricoles (bail, achat)

Contacteur la SAFER, le Répertoire Départemental à l'Installation de la Chambre d'Agriculture (RDI), rencontrer des agriculteurs en recherche de repreneurs ou d'associés.

● Chiffrer son projet

Expertiser les conditions de reprise / création de l'exploitation, réaliser une première approche économique du projet.

● Rechercher des financements

Solliciter les banques et les financeurs potentiels (État, collectivités territoriales, organismes économiques, financements participatifs ...).

DJA Démarches obligatoires pour bénéficier de la DJA.

DNA Démarches obligatoires pour bénéficier de la DNA

Finaliser son projet

● Élaborer un **Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)** avec les conseillers habilités, réaliser les actions prévues (formations, stages...) pour compléter ses compétences et suivre un stage collectif obligatoire (21h).

DJA

● Réaliser une **étude économique** pour vérifier la viabilité du projet, définir un plan de financement et obtenir un accord bancaire.

DJA

● Élaborer un **diagnostic technico-économique** avec l'aide d'une structure labellisée.

DNA

● Élaborer un **Plan d'Entreprise (PE)**.

DJA

● Élaborer son **dossier de demande d'aide** à l'installation avec la Chambre d'agriculture ou une autre structure habilitée par la Région; et le déposer auprès du Conseil Régional pour validation.

DJA DNA

Réaliser les démarches administratives

● Autorisation d'exploiter des terres

Déposer une demande auprès de la DDT(M) (avis favorable obligatoire pour exploiter les terres).

● Actes fonciers

Signature des actes concernant le foncier (baux, achat...).

● Demander des droits à produire et à paiement

En cas de reprise, prévoir le transfert des droits (DPB, aides animales...); solliciter l'attribution de droits auprès de la DDT(M).

● Installation sociétaire

Création ou modification des statuts de la société.

● Inscription au Guichet Unique des Entreprises

Réaliser les formalités nécessaires auprès du Guichet Unique des Entreprises (N° SIRET, choix des régimes : fiscal, TVA, imposition,...)

● Affiliation au régime de protection sociale agricole

Inscription auprès de la MSA ou du GAMEX.

● Demandes de références administratives

Solliciter un numéro PACAGE auprès de la DDT(M) (n° d'identification de l'exploitation pour toute demande d'aide), le numéro d'élevage (EDE) et un numéro d'exploitation pour les véhicules soumis à carte grise auprès de la préfecture.

Ces démarches sont obligatoires que l'agriculteur sollicite ou pas des aides pour s'installer.

